

# Les Bruyères - Trappes



- Légende :**
- ZAE
  - Commune
  - POS / PLU
  - Gare

Date de création : 1989  
 Superficie : 16,80 ha  
 Surface bâtie : 18,77 %  
 Fibre optique : ZAE non raccordée (CG 78 - sept 2014)

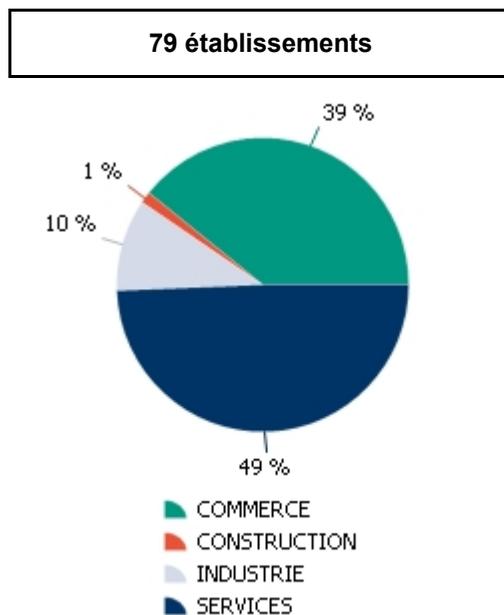
Accessibilité (STIF 01/2014) :

- La zone n'est pas desservie par une gare à moins de 500 m
- La zone est desservie par les lignes de bus 10 (HOURTOULE), 78 EXPRESS (HOURTOULE), DF (HOURTOULE) et 410, 415, 417, 418, 430, 431, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456 et 463 (SQYBUS)

Données réglementaires du PLU élaboré / révisé le 30/05/2013 et mise à Jour du 03/09/2014

Libellé de zone	Surface en ha	Destination	Hauteur en m	Emprise au sol en %
UAE1	77,98	Zone destinée à recevoir des activités tertiaires, artisanales et commerciales, des hotels et des bureaux	15	50

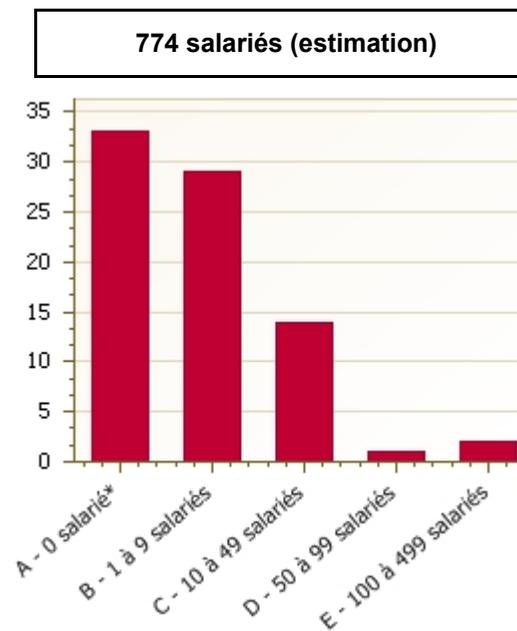
Répartition des établissements par secteur d'activités



Principaux établissements employeurs :

- LES CARS PERRIER
- SPIRAX SARCO
- MOBICITE
- A.M.2 EVENTS
- SQYBUS

Répartition des établissements par tranche d'effectifs



\* Etablissements dont le personnel est non salarié (structure familiale...), autoentreprise, effectif déclaré à la date de création, domiciliation.

Source : Fichier consulaire CCID 78 au 01/01/14